

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE - COMMUNE DE COHENNOZ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 12 septembre 2023**

Nombre de conseillers : L'an deux mille vingt-trois, le douze septembre à 20 heures, le Conseil Municipal
En exercice : 10 légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence
Présents : 7 de Monsieur Christian EXCOFFON, 1^{er} Adjoint.
Excusés : 2
Absents : 1 Présents : Christian EXCOFFON, Jean-Luc REBORD, Denis BOURGEOIS-ROMAIN,
Votants : 9 Dominique TEYPAZ, Thierry TEYPAZ, Gérard VIALIS, Jérémie MONGELLAZ.

Date de la convocation : Excusés : Jacky MARIN-LAMELLET pouvoir donné à Christian EXCOFFON
05/09/2023 Laëtitia SOCQUET-JUGLARD pouvoir donné à Gérard VIALIS

Absent : Jean-Loup MARTIN

A été élu secrétaire de séance : Jean-Luc REBORD

Délibération n° 2023-D37 – Approbation du procès-verbal du 25 juillet 2023

Vu l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales,

Monsieur Christian EXCOFFON invite l'assemblée à approuver le procès-verbal du conseil municipal du 25 juillet 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés (9 voix pour) :

➤ **Approuve** le procès-verbal du conseil municipal du 25 juillet 2023.

*Ainsi délibéré en séance, le jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifiée conforme et exécutoire.*

Pour le Maire empêché
Le 1^{er} adjoint
Christian EXCOFFON



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300888-20230912-2023-D37-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/09/2023

Affichage : 19/09/2023